Tourbières-INFOS

Bulletin documentaire électronique

n°15 – Novembre 2005

Le ***Pôle-relais Tourbières*** est animé par la *Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels*.

SOMMAIRE

Références de documents	p. 1
Actualités	p. 17
Les tourbières en région	p. 19
Exposition	p. 21
Parmi les actions du Pôle-relais Tourbières	p. 21
Les tourbières au-delà de nos frontières	p. 22



Highland cattle dans la tourbière de St-Brisson (58)
Ph : Sylvie Raboin

REFERENCES DE DOCUMENTS

◆ JOLY C., 2004 - ***Histoire végétale d'une tourbière littorale : le Marais des Bourbes (Olonne-sur-Mer, Vendée).*** *Annales de Paléontologie*, 90, p. 187-207.

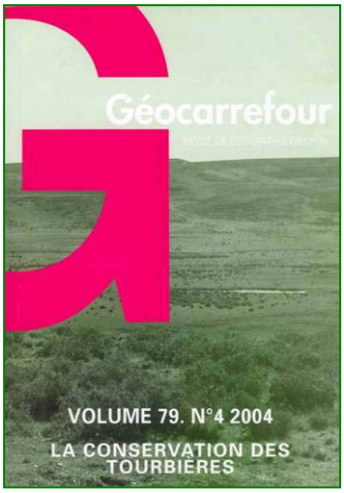
Le marais des Bourbes se situe entre les Sables d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, dans un ensemble constitué de tourbières fossiles, de marécages arrière-dunaires et de paléovallées littorales ; ce site n'a jamais fait l'objet d'analyse pollinique. L'étude des grains de pollen de ce marais cherchait à retracer l'histoire végétale et l'évolution du trait de cote, ainsi que l'influence de l'homme sur ce milieu depuis le Néolithique. Les résultats font apparaître une alternance d'influences douces (marécage d'eau douce à massettes et carex) et marines (vasières et zone humide saumâtre). La mise en place de la dune telle qu'elle existe aujourd'hui résulterait d'une importante phase d'ensablement pendant le bas Moyen-Age ; le marais a ensuite évolué vers une prairie tourbeuse, envahie progressivement par l'aulne et le saule. Les activités économiques autour du marais semblent avoir plus concerné le commerce et les ressources maritimes que l'agriculture, excepté à la fin de l'Age du fer et des Epoques Modernes. Quant à la forêt de pins couvrant actuellement la dune, elle s'avère être totalement anthropisée, contrairement aux croyances locales : la plantation datant du début du XIXème siècle devait fixer la dune et l'empêcher ainsi de gagner l'intérieur des terres, où se trouvaient les cultures maraîchères et les habitations.

Pour recevoir cet article : geminaecol@svt.univ-nantes.fr

◆ PIRONET, Annick. ***La Dolomède***. *Hautes-Fagnes*, n°259, 3ème trimestre 2005, p. 18-19

La Dolomède est l'araignée la plus fréquente dans les tourbières. Ce court article nous présente sa morphologie, son mode de reproduction et son mode de prédation.

◆ ***La conservation des tourbières***. *Géocarrefour*, vol. 79, n°4, 2004, p. 267-344



Ce numéro de la revue de géographie de Lyon rassemble des contributions sur les enjeux patrimoniaux de la conservation des tourbières, sur les modalités de leur gestion, et sur le réseau d'acteurs. On lira ainsi avec intérêt le bilan de 12 années de gestion conservatoire dans les Hautes-Fagnes (Est de la Belgique), ou l'exemple particulier de gestion des dépressions tourbeuses intra-dunaires dans le Nord de la France. Des scientifiques proposent un modèle théorique de développement des hauts-marais à partir d'une synthèse de la littérature récente ; d'autres s'interrogent sur le bien-fondé de l'approche interventionniste pour la gestion des tourbières. Hors d'Europe, les contributions internationales (Terre de Feu en Argentine, Afrique du Sud et Canada) évoquent surtout les menaces qui pèsent sur les tourbières (cultures de survie des populations, industrie d'extraction de la tourbe), et la difficulté de concilier des préoccupations économiques et la protection de la nature.

Pour commander ce numéro (18,5 € + 3,20 euros de frais de port) :
buisson@univ-lyon3.fr

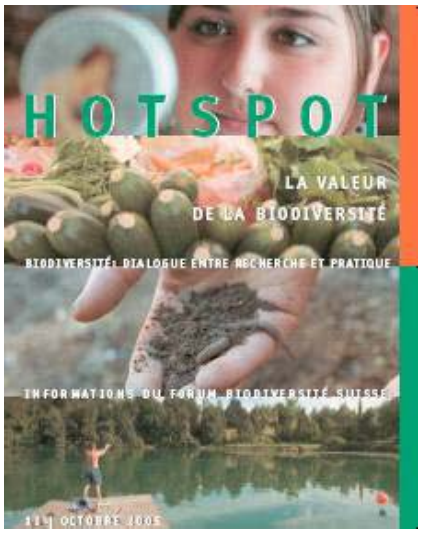


◆ ***Plantes invasives des milieux aquatiques et zones humides du Nord-Est de la France : une menace pour notre environnement***. juin 2005. Agence de l'Eau Rhin-Meuse. 19 p.

Cette brochure présente les principales espèces invasives des milieux aquatiques et des zones humides du bassin Rhin-Meuse : l'Elodée à feuilles étroites, l'Elodée du Canada, l'Elodée à feuilles allongées, la Lentille d'eau minuscule, la Lentille d'eau rouge, le Myriophylle du Brésil, les Jussies, la Berce du Caucase, la Renouée du Japon, la Renouée du sacchaline, la Balsamine géante, la Rudbeckia laciniée, le Sénéçon du cap, la Solidage du Canada, le Solidage glabre, le Topinambour. Pour chacune de ces espèces, sont précisés : le type de plante (aquatique/terrestre), sa présence sur le bassin (forte, moyenne, faible), les méthodes d'intervention préconisées (élimination, gestion, renaturation du milieu), l'origine de la plante, sa localisation sur le bassin Rhin-Meuse, le mode de reproduction et de propagation, les milieux colonisés, les nuisances et les modalités de contrôle.

Pour vous procurer cette brochure : cdi@eau-rhin-meuse.fr

◆ ***La valeur de la biodiversité***. *Hotspot*, n°12, octobre 2005, p. 1-17



Selon la deuxième « Evaluation des écosystèmes pour le millénaire » (« Millennium Ecosystem Assessment ») de l'ONU présentée le 19 mai 2005 à Nairobi, l'état de la biodiversité s'est encore dégradé au cours des dernières années, alors qu'un courant actuel tend à considérer la biodiversité comme une denrée qui se vend et se consomme. Bien entendu, la biodiversité dans son ensemble est si fondamentale que toute évaluation à son sujet peut être très relative. Pourtant, il peut être instructif de procéder à une estimation de la valeur monétaire de certains aspects de la biodiversité à titre d'exemple. Aussi la recherche appliquée à la biodiversité a pour tâche d'élaborer les bases de diverses possibilités d'évaluation. A travers un ensemble d'articles, Hotspot génère un véritable dialogue entre recherche et pratique et incite à réfléchir et à se faire sa propre idée de la valeur et de l'évaluation de la biodiversité. (résumé de J. Maingard)

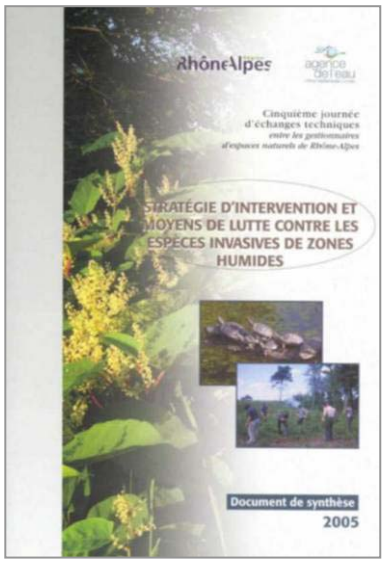
Ce numéro est téléchargeable à la page suivante :
http://www.biodiversity.ch/publications/hotspot/documents/HOTSPOT_12_2005_fr.pdf

◆ ***Les réseaux de compétences naturalistes de l'Office National des Forêts***. *Rendez-vous techniques*, n°9, été 2005, p. 23-48

La prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts publiques est une composante du Contrat de plan Etat-ONF (2001-2006). Cela se traduit par exemple par le développement de réserves biologiques, et naturelles, par la contribution à des plans de sauvegarde d'espèces, à Natura 2000…Pour cela des réseaux thématiques internes ont été mis en place en février 2004 : avifaune, entomologie, mycologie, mammifères non ongulés, et arboreta (réseau de sites), pilotés conjointement par la Direction de l'Environnement et du Développement Durable (département biodiversité) et la Direction Technique (département forêts). Après une description des missions de ces différents réseaux, le présent dossier illustre leur contribution auprès des gestionnaires, à travers les expériences suivantes :
- Rapaces diurnes et gestion forestière
- Cenococcum geophilum : un champignon méconnu et pourtant omniprésent
- Dégradation des arbres par des champignons lignivores
- Gîtes sylvestres à chiroptères : une étude pour mieux connaître les facteurs environnementaux
- Recommandations sylvicoles pour la conservation de Rosalia alpina

Pour commander ce numéro (10 €) : dtech-documentation@onf.fr

◆ FAVEROT, P. (coord.). 2005. ***Stratégie d'intervention et moyens de lutte contre les espèces invasives de zones humides*** / Document de synthèse de la cinquième Journée d'échanges techniques entre les gestionnaires d'espaces naturels de Rhône-Alpes, 5 avril 2005 à Brégnier-Cordon. Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels. 88 p.



Les invasions biologiques sont devenues un problème d'ampleur durant ces dernières décennies, et représentent aujourd'hui la 2ème plus grande menace sur la biodiversité après la dégradation de l'habitat. Cette rencontre entre acteurs de terrains, organisée en partenariat avec le réseau « Rivière Rhône-Alpes », cherche à mutualiser les expériences. Sont ainsi évoqués les cas de certaines espèces invasives, végétales et animales : la tortue de Floride, l'ambroisie, les renouées du Japon, le robinier faux-acacia, les rats musqués et ragondins. Sont également partagées différentes méthodologies et stratégies d'intervention : information et sensibilisation des acteurs en amont, suivi scientifique des populations, travail en réseau à l'échelle du bassin hydrographique (répartition des missions), dispositif « Brigades vertes », réseau de piégeurs (pour les animaux)... La lutte contre les espèces invasives représentent un problème écologique mais aussi économique, étant donné les coûts élevés d'intervention.

Pour commander ce document : pascal.faverot@espaces-naturels.fr

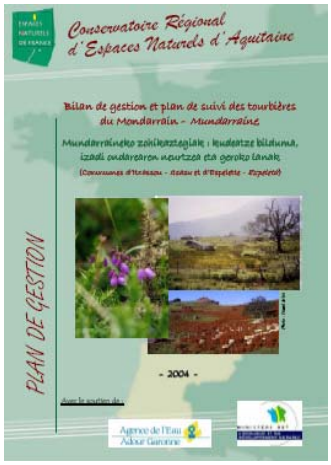


◆ ***Echo des tourbières***, n°11, octobre 2005, 20 p.

Outre un bilan des actions des Pôles-relais zones humides quatre ans après leur création, ce numéro nous donne à voir quelques actions menées sur les tourbières en Bretagne (suivi des invertébrés des tourbières), en Limousin (actions de gestion), en Picardie (la Fête du marais), à l'Ile de la Réunion (description des systèmes marécageux et tourbeux), en Languedoc-Roussillon (bilan de l'inventaire des tourbières de Margeride en Lozère). A l'échelle internationale, on lira la motion de l'IMCG (Groupe international pour la conservation des tourbières) à propose du caractère prétendument renouvelable de la tourbe en tant que combustible, ainsi que les échos de la coopération franco-slovène en faveur des marais et prairies tourbeux de Ljubljana.

Pour en recevoir un exemplaire : pole-tourbieres@enf-conservatoires.org

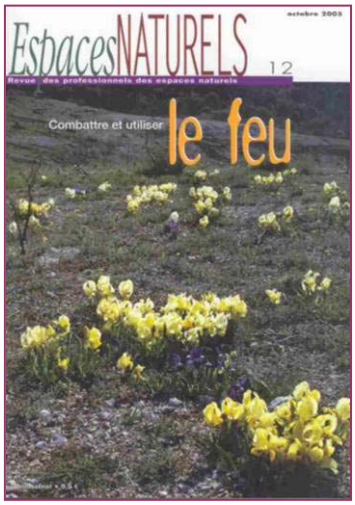
◆ ARLOT, P ; DEPREZ, G. 2004. ***Bilan de gestion et plan de suivi des tourbières du Mondarrain***. Conservatoire Régional d'Espaces naturels d'Aquitaine. 69 p. + annexes.



Le massif du Mondarrain, situé dans la partie basque des Pyrénées-Atlantiques (64), possède de nombreuses tourbières de pente d'un grand intérêt patrimonial. Celles-ci avaient bénéficié d'actions de gestion dans le cadre du programme Life 'Tourbières de France'. Le présent rapport établit un bilan après cinq années d'intervention, en vue de mettre en place un suivi des sites de 2004 à 2009, et dans la perspective d'un futur plan de gestion. La première partie décrit la zone d'étude (320 ha) du point de vue environnemental et socio-économique. La deuxième partie correspond à la phase d'évaluation des modes de gestion, par l'étude des placages tourbeux ; les relevés effectués ont abouti à un classement des tourbières selon leur intérêt floristique et leur niveau de menace. La troisième partie définit les priorités d'actions pour les cinq prochaines années, en termes de connaissances (compléments d'inventaires), d'action foncière (élargissement de la zone sous convention avec les communes), de restauration du milieu naturel, d'entretien (réparation des clôtures et abreuvoirs) et de valorisation (mise en place de panneaux d'information, et édition d'un livret-guide).

Pour plus d'informations sur ce site, contactez l'antenne pays basque du CREN Aquitaine : ena_eh@hotmail.com

◆ ***Combattre et utiliser le feu***. *Espaces naturels*, n°12, octobre 2005, p. 7-24 et p. 38-39



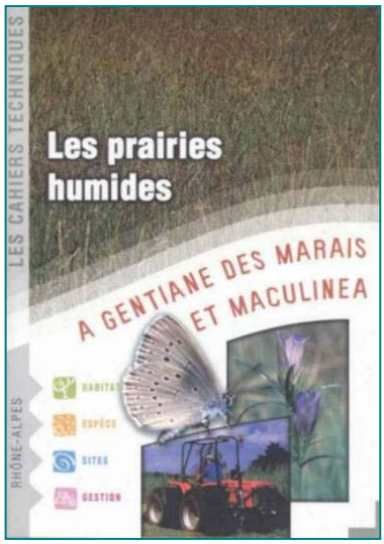
Ce dossier expose les multiples aspects de la gestion du feu et de ses conséquences, à travers des expériences menées en France et à l'étranger. Un incendie engendre des impacts sur l'écosystème, en modifiant la structure de la végétation, ainsi que les propriétés physiques et chimiques du sol. Ces changements ont également un impact sur la faune, impact qui peut être favorable à l'espèce (étude de la Station Biologique de la Tour du Valat sur le butor étoilé) ou défavorable à l'espèce (risque de disparition des tortues d'Hermann dans le sud). En France, les incendies sont cadrés par la réglementation et la structuration de dispositifs de lutte et de prévention : Services départementaux d'incendie et de Secours (SDIS) gérés par les Conseils généraux, plans de Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI)…en partenariat avec de nombreux acteurs ; des actions de sensibilisation sont parfois engagées à destination des citoyens, pour modifier les comportements individuels (exemple dans le Parc Naturel Régional de Port-Cros). Mais lorsqu'il est domestiqué (« brûlage dirigé »), le feu peut s'avérer utile pour la gestion du milieu, comme dans la Réserve naturelle du Pinail (86) ou en forêt domaniale du Lubéron (bilan après 5 ans d'expérience). Pour échanger ces expériences, des équipes spécialisées se constituent en réseau à l'échelle interrégionale, comme le « réseau des équipes de brûlage dirigé » autour de l'INRA d'Avignon, qui concerne aujourd'hui 15 départements méditerranéens. Le dossier se clôt sur le témoignage d'un pompier « dans le feu et l'action ». Côté international, un universitaire américain revient sur les incendies de 2003 en Californie.

Pour vous abonner à cette revue : espaces-naturels@mediaterra.fr

◆ STREEL, M ; RENSON, V ; FAGEL, N ; NEKRASSOFF, S ; DE VLEESCHOUWER, F. 2005. ***La route pavée au travers des tourbières de la fagne des Wez (Via Mansuericisca ?) est-elle romaine ou mérovingienne ? la vérité est-elle…à mi-chemin ?*** *Hautes-Fagnes*, n°259, 3è trimestre, p. 20-25

L'analyse palynologique, sédimentologique et géochimique de 2 nouveaux profils de tourbe aboutit à la conclusion que la route pavée aurait été construite entre AD300+-90 ans et AD 460+-80 ans, c'est-à-dire entre le Bas-Empire et le haut Moyen-Age. Cela ouvre un vaste champ d'hypothèses au regard du contexte historique et économique de l'époque.

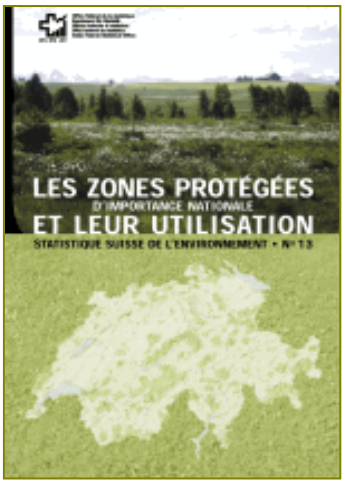
◆ GUERIN, C ; DARINOT, F. 2005. ***Les prairies humides à Gentiane des marais et Maculinea.*** Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces naturels. 19 p. Coll. « Les Cahiers techniques ».



L'habitat « Prairies à molinie bleue », reconnu d'intérêt patrimonial, est d'abord défini par sa physionomie et sa dynamique de végétation. Ces prairies sont très riches en espèces patrimoniales, par exemple : Gentiane des marais, Sanguisorbe officinale pour la flore, plusieurs Azurés, le Fadet des laîches, le Damier de la Succise pour les papillons. La région Rhône-Alpes possède quelques sites de références pour ces milieux : la Réserve Naturelle du Marais de Lavours (Ain), le marais des Bidonnes (Ain et canton de Vaud en Suisse), le marais de Charvas (Isère), les prairies du bout du lac d'Annecy (Haute-Savoie), un marais en plaine de Savoie (Savoie), la tourbière des Narcettes (Ardèche). Pour préserver ces milieux, des techniques de conservation existent, telles que : débroussaillage, maîtrise de l'hydraulique, fauchage, pâturage. Les choix de gestion sont guidés par une approche globale et rigoureuse depuis le diagnostic initial jusqu'au suivi scientifique.

Pour vous procurer ce document : cren.rhonealpes@wanadoo.fr

◆ ***Les zones protégées d'importance nationale et leur utilisation***. OFEFP. 2004. Coll. « Statistiques suisses de l'environnement », n°13. 34 p.



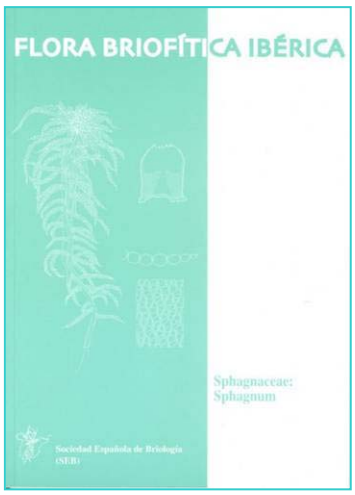
La désignation réglementaire de zones naturelles protégées d'importance nationale permet la conservation des paysages et des ressources naturelles dans les politiques d'aménagement du territoire. Après un historique du principe de protection, ce document fournit une synthèse, appuyée sur des données statistiques, des sites actuellement protégés en Suisse. Une distinction est opérée entre les « surfaces protégées » (inventaire fédéral des réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs ; inventaire fédéral des districts francs fédéraux ; inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels ; réserves de biosphères, patrimoine mondial de l'UNESCO) et les « surfaces strictement protégées » courant moins de 2% du territoire suisse (parc national, inventaire fédéral des haut-marais et marais de transition ; inventaire fédéral des bas-marais ; inventaire fédéral des zones alluviales ; inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens, inventaire fédéral des sites marécageux). Différents statuts peuvent parfois coexister sur un même site, comme pour les rives du Lac de Neuchâtel. Des données sont communiquées par exemple sur l'utilisation actuelle du sol et son évolution sur une période de 12 ans, à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre (en s'appuyant sur la statistique de la superficie) : surfaces d'habitat et d'infrastructures, surfaces agricoles, boisées, lacs et cours d'eau… Depuis l'Initiative de Rothenthurm et l'inventaire des bas-marais d'importance nationale, près de 20000 ha de marais sont aujourd'hui protégés en Suisse ; la tendance générale est à l'embroussaillement, mais l'économie alpestre (pacage) contribue à leur préservation.

Cette brochure est téléchargeable à la page suivante :
http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/raum_und_umwelt/uebersicht/blank/publikationen/umw_stat/liste.Document.50526.html

◆ ***Ces corridors écologiques qui font vivre la biodiversité***.*Parcs*, n°53, octobre 2005, p.13-18.

Qu'ils soient naturels, restaurés, voire recréés par l'homme, les "corridors écologiques" représentent à l'heure actuelle une véritable préoccupation pour les techniciens, scientifiques et gestionnaires français et européens de l'environnement. En préservant la connectivité entre les habitats, ces corridors participent au maintien de la biodiversité. Aussi, la Fédération des Parcs Naturels Régionaux met l'accent sur le principe de « continuum naturels » et illustre les actions engagées avec les PNR des Caps et marais d'Opale (le vélo-rail), du Haut-Jura (la pêche à la mouche) et des Monts d'Ardèche (les cultures en terrasses). (résumé de J. Maingard)

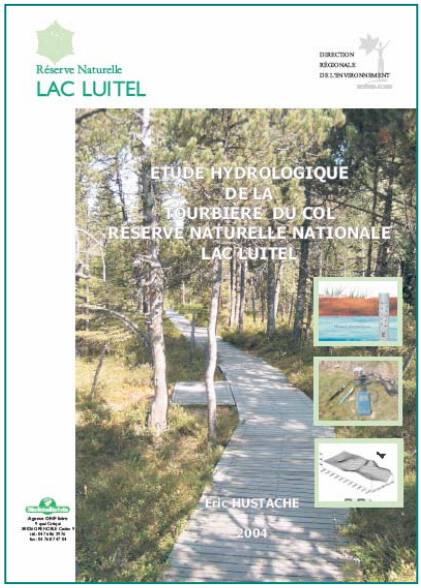
◆ GUERRA, J. (coord.) ; CROS, R.M. (coord.). 2004. ***Flora briofitica ibérica. Sphagnaceae : Sphagnum.*** Sociedad Espanola de Briologia. 79 p.



Bien que pauvre en tourbières, la péninsule ibérique possède de nombreuses espèces des tourbières européennes, des plantes vasculaires comme les mousses, dans différents types de micro-habitats. Aussi, la Société Espagnole de Bryologie a publié un volume spécial de sa série « Flore des bryophytes ibériques », ici consacré au genre « Sphagnum ». Les auteurs rappellent en introduction les principales caractéristiques morphologiques du genre « Sphagnum ». Ils fournissent ensuite deux clés pour les 29 espèces présentes sur la péninsule ibérique : une clé basée sur les caractéristiques microscopiques, et l'autre basée sur les caractéristiques macroscopiques permettant l'identification sur le terrain. Chaque espèce fait ensuite l'objet d'une description détaillée : nom courant et synonymes, morphologie, type d'habitats et écologie, répartition géographique, caractéristiques distinctives par rapport aux espèces les plus similaires.

Ce document peut être commandé (10 € frais de port inclus) auprès de Patxi Heras & Marta Infante : bazzania@arrakis.es

◆ HUSTACHE, E. 2004. ***Etude hydrologique de la tourbière du Col, réserve naturelle nationale lac Luitel.*** Office National des Forêts : Agence Isère. 61 p.



Première réserve naturelle créée en France, la réserve du lac Luitel se trouve à 25 km au sud-est de Grenoble sur le massif de Belledonne. Située à une altitude moyenne de 1250 mètres, la réserve du Luitel est une « tourbière haute à sphaignes » dont la gestion a été confiée à l'agence Isère de l'Office National des Forêts. Essentiel à la réflexion de gestion du site, le fonctionnement hydrologique restait à identifier. Ainsi, à partir de l'analyse des données piézométriques, climatiques, chimiques et cartographiques du site, le fonctionnement hydrologique des différents systèmes alimentant la tourbière a pu être identifié. La réflexion s'est alors orientée autour de la pertinence de pose d'un seuil.
(résumé de J. Maingard)

Pour plus d'informations sur ce site : carole.desplanque@onf.fr

◆ BOYCE, D.C. 2004. ***A review of the invertebrate assemblages of acid mires***. English Nature. Research report n°592. 110 p.

Ce rapport est consacré aux invertébrés présents actuellement dans les tourbières acides en Angleterre. La première partie recense les espèces par groupes taxonomiques : Araignées, Odonates, Hétéroptères, Lépidoptères, Trichoptères, Diptères, Coléoptères, Hyménoptères. La deuxième partie décrit les caractéristiques des habitats clés pour ces invertébrés (tapis de sphaignes, eau stagnante, tourbe nue…) ; les groupes d'invertébrés sont ensuite répertoriés par type de milieux tourbeux (tourbières bombées, tourbières de couverture, bassin tourbeux…). En conclusion, sont proposés quelques éléments d'une action future en faveur des invertébrés des tourbières acides d'Angleterre. En annexes, liste des sites d'importance pour ces invertébrés.

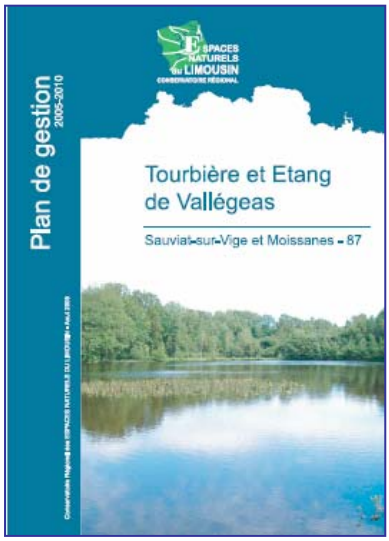
Ce document est téléchargeable à la page suivante :
http://www.english-nature.org.uk/pubs/publication/PDF/592.pdf

◆ ***Elevage : lutter contre les parasites en préservant l'environnement***. / Fiche technique. Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Avril 2005. 6 p.

Le rôle du pâturage extensif pour le maintien de la biodiversité est aujourd'hui reconnu, et cette mesure est favorisée dans le cadre des mesures agro-environnemtales ou de Natura 2000. Mais de nombreux produits de traitements antiparasitaires sont utilisés pour les herbivores. Or l'impact de ces pratiques sur les milieux naturels et pour l'homme reste peu connu des éleveurs et s'avère pourtant dangereux. Cette fiche de synthèse rappelle dans un premier temps la source de biodiversité que constitue le micro-écosystème « bouse » ; elle identifie ensuite les risques pour l'environnement : la nocivité pour la faune coprophage a été établie, et ses effets se font ressentir sur la chaîne alimentaire et sur les écosystèmes (milieu aquatique notamment) et au final sur la qualité des pâturages ; quelques principes de précaution sont alors présentés : diminuer le stock de parasites à la source, développer l'immunité des animaux, surveiller le troupeau pour dépister l'infestation, traiter au bon moment, choisir un produit adapté.
Ce document intéressera les gestionnaires de milieux tourbeux, dans leur mise en place du pâturage en milieux humides.

Pour vous procurer ce fascicule : contact@pnr.seine-normande.com

◆ BONHOMME, M. 2005. ***Tourbière et étang de Vallégeas. Commune de Sauviat-sur-Vige et Moissannes (87). Plan de gestion 2005-2010.*** Espaces Naturels du Limousin. 118 p.



L'étang-tourbière de Vallégeas s'étend sur 22 ha, à 450 m d'altitude en Haute-Vienne ; il abrite des plantes caractéristiques des bas-marais acides et des tourbières bombées. Des mesures de gestion ont été mises en place dès 1999 : entretien des berges de l'étang, restauration des habitats tourbeux, réouverture de la lande sèche... L'évaluation des résultats montre que les objectifs ont été partiellement atteints. Ce deuxième plan de gestion cherchera à mieux prendre en compte les milieux humides de l'ensemble du bassin de l'étang. Des négociations sont en cours pour instaurer une convention de gestion pour les milieux humides situés en amont de l'étang, particulièrement menacés.

Pour plus d'informations sur ce site : cren.limousin@wanadoo.fr

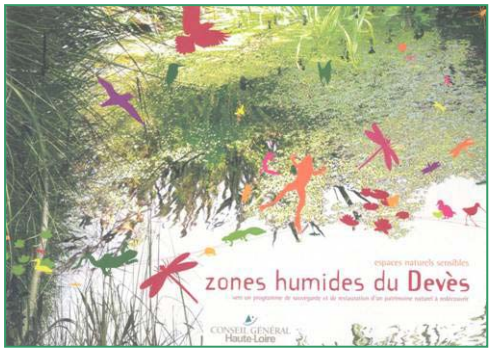
◆ LE ROUX, G. 2005. ***Fate of natural and anthropogenic particles in peat bogs***. Université de Heidelberg / Université d'Aix-en-Provence. Thèse. 222 p.

L'auteur a cherché à caractériser les dépôts atmosphériques (polluants et poussière) présents dans la tourbe (taux, variations spatio-temporelles, origine), les processus géochimiques agissant, et l'influence de ces apports sur l'écosystème de la tourbière. Son étude a porté plus particulièrement sur une tourbière bombée du sud de l'Allemagne : Kohlhütte Moor. L'analyse des flux de plomb met en évidence que les apports récents sont d'origine humaine, que la source du plomb est commune aux tourbières suisses ces 200 dernières années, et que le taux d'accumulation est 50 à 100 fois plus important que le taux naturel sur ces derniers 6000 ans. L'analyse des flux de poussière atmosphérique montre que la plupart des minéraux sont d'origine locale ; la distribution des quartz et feldspaths en profondeur n'est pas affectée par les apports, indiquant ainsi que les tourbières bombées peuvent être des archives du dépôt atmosphérique de poussière depuis la dernière période glaciaire. Par ailleurs, la présence de calcite et d'apatite à la surface de la tourbière influence probablement la composition botanique de la tourbière et la croissance des plantes.

Cette thèse peut être téléchargée à la page suivante :
http://archiv.ub.uni-heidelberg.de/volltextserver/volltexte/2005/5515/pdf/PhDgael_le_rouxIIsmallsize.pdf

◆ ***Espaces naturels sensibles « zones humides du Devès » : vers un programme de sauvegarde et de restauration d'un patrimoine naturel à redécouvrir.*** Conseil Général de Haute-Loire. 2004. 8 p.

Sur le plateau du Devès, comme à l'échelle nationale, la régression des zones humides depuis 25 ans est une réalité. Le Conseil Général de Haute-Loire a sollicité en 2001 une expertise pour établir un diagnostic écologique et socio-économique de ces milieux, et formuler des orientations de gestion. Un programme de préservation a ensuite été défini, en concertation avec les acteurs : 24 sites ont été retenus répartis sur 5 départements (Puy-de-Dôme, Loire, Ardèche, Lozère, Cantal). Quelques tourbières sont concernées : le Lac de l'Oeuf, et le Lac de Saint-Jean-de-Nay et Saint-Privat d'Allier. Les orientations de gestion portent sur 4 grands axes :



- travaux de restauration des sites,
- mesures conservatoires,
- inventaires et suivis,
- animation, information et surveillance.
Ce programme est entré dans sa phase opérationnelle en 2005.
La présente brochure est accompagnée de 24 fiches, correspondant à chaque site du programme.

Pour recevoir ce document : serviceenvironnement@cg43.fr

◆ REMOND, A ; LOMBARDI, A. 2005. ***Le programme Loire-Nature en Lozère***. *Courrier de la nature*, n°222, septembre-octobre, p. 6-8

Le programme Loire Nature, coordonné par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels est un programme interrégional couvrant l'ensemble du bassin de la Loire. Suite à une première phase (1993-1999) financée sur des fonds LIFE, une deuxième phase a été engagée sur la période 2002-2006. En Lozère, le programme est mené par le Conservatoire Départemental des Sites Lozériens et fait l'objet d'un partenariat étroit avec l'agence départementale de l'ONF. L'article est consacré à la mise en place du programme et aux mesures engagées sur l'ensemble du bassin versant lozériens du cours d'eau l'Allier et aux perspectives de gestion durable sur des tourbières situées en forêts domaniales. (résumé de J. Maingard)

Pour en savoir plus : cdsl@wanadoo.fr

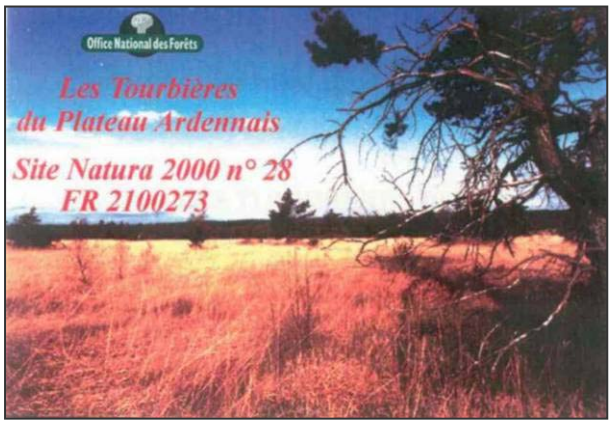
◆ ***Paléobotanique.*** *Garance voyageuse*, n°71, septembre 2005, 81 p.

La paléobotanique, née en France au début du XIXème siècle avec Adolphe Brongniart, est l'étude des fossiles de plantes. Neuf périodes sont ici développées, couvrant 400 M d'années à l'échelle de l'Europe francophone :
- à l'ère primaire
le Dévonien : des mousses aux arbres,
la végétation des bassins houillers au Carbonifère,
la flore du Permien : la fin d'une époque, l'espoir d'une renaissance
- à l'ère secondaire
au Trias, la flore fossile du delta des Vosges
au Jurassique, la flore des atolls du Jura
le Crétacé, une révolution floristique et écologique
- à l'ère tertiaire
flore et végétation au Paléogène, la diversification des Angiospermes
au Néogène, dans le sud de la France
- à l'ère quaternaire
Pléistocène et Holocène, des glaciations à aujourd'hui
l'archéobotanique
Le dossier est complété par une bibliographie (ouvrages et sites internet), et la rubrique « Où voir des plantes fossiles en Belgique, en Suisse ou en France ? »



Pour commander ce numéro (9 €) : accueil.garance@wanadoo.fr

◆ ***Document d'objectifs : les tourbières du plateau ardennais, site Natura 2000 n°28 FR 2100273.*** ONF. 2004. 145 p.



Le site des tourbières du plateau ardennais est situé entre 250 et 490 m d'altitude au nord du département des Ardennes. Il s'agit d'un complexe de 4 sites majeurs constitués de landes tourbeuses et de tourbières, de forêts variées, bois tourbeux et ruisseaux fagnards. Le présent DOCOB dresse un diagnostic écologique du site (liste des espèces, état de conservation des habitats), et décrit les objectifs de gestion des aménagements forestiers en cours. Sont ensuite posés les enjeux de préservation des habitats, traduits en actions de gestion à mettre en œuvre (avec calendrier prévisionnel et estimation des coûts).

Pour plus d'informations sur ce site : ag.ardennes@onf.fr

Une fiche de synthèse (février 2005) sur ce site Natura 2000 est téléchargeable à la page suivante : http://www.champagne-ardenne.ecologie.gouv.fr/milieux_naturels/milnat_pdf/dep08/pdf_pSIC/SIC_DocOb_28_Tourbieres_plateau_ardennais.pdf

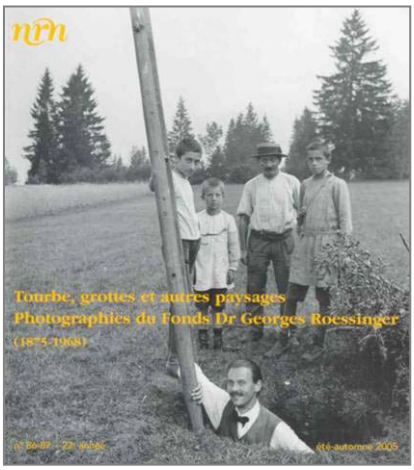


◆ ***La restauration et l'entretien des pannes dunaires***. Fiche technique n°2. Parc naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin. 2 p.

Dans le cadre du site Natura 2000 « Landes de Lessay, Havre de St-Germain-sur-Ay », le PNR publie des fiches de synthèse sur des actions de gestion. La présente fiche décrit le milieu des pannes dunaires (dépressions plus ou moins humides ponctuant les massifs dunaires), les objectifs de gestion, et les pratiques de gestion : coupe de ligneux, débroussaillage des fourrés, reprofilage de mare et pâturage.

Pour recevoir cette fiche : environnement@parc-cotentin-bessin.fr

◆ JACQUAT, M. ***Tourbe, grottes et autres paysages : photographies du Fonds Dr Georges Roessinger (1875-1968).*** Nouvelle revue neuchâteloise, n°86-87, été-automne 2005, 106 p.



En juin 1998, le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds (Suisse) se voit confier une collection de négatifs sur verre réalisée par le Dr Georges Roessinger (1875-1968), professeur de sciences à l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds. Dans cet ouvrage, quatorze documents se rapportent aux tourbières dont onze sont des photographies des tourbières des Ponts-de-Martel. Ces vues illustrent de façon intéressante un épisode industriel qui a contribué de manière importante à la régression de nos biotopes tourbeux.Trois récits concernent l'historique de l'exploitation.
(résumé de J. Maingard)

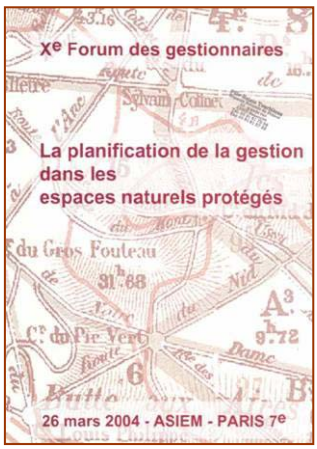
Pour commander ce numéro (16 €), contactez le Musée d'Histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds : mhnc@ne.ch

◆ GAMET, L. 2005. ***Les problèmes juridiques liés aux captages d'eau et aux impacts agricoles et domestiques dans les tourbières (susceptibles de s'appliquer au Haut-Jura)***. Université de Franche-Comté. 39 p. + annexes.



Les problématiques liées aux captages d'eau et aux pollutions d'origine agricole et domestique, et leurs conséquences sur les tourbières sont des préoccupations relativement nouvelles. Partant de l'exemple de trois sites du Haut-jura (Lac des Rousses, Lac de l'Abbaye et Lac de Bonlieu), cette étude s'organise en trois parties à savoir : les problématiques liées aux captages d'eau et aux impacts agricoles et domestiques dans les tourbières, la réglementation applicable aux principales problématiques et enfin la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et le projet de loi sur la politique de l'eau. Cette étude a permis de dresser une liste où chaque type d'atteintes peut, à l'occasion d'un contentieux, invoquer le décret, la loi ou la circulaire qui s'y rapporte. Elle permet également d'en déduire qu'au niveau réglementaire l'accent est mis sur la qualité de l'eau au détriment parfois des tourbières. (résumé de J. Maingard)

◆ ***La planification de la gestion dans les espaces naturels protégés / Actes du Xème Forum des gestionnaires, 26 mars 2004, Paris***. Rivages de France. 72 p.



La question de la planification de la gestion a été déclinée en sous-thématiques :
** les outils (Réserve de biosphère, Observatoire des Zones humides et bassins versants associés, Schéma départemental de gestion cynégétique, Aménagement forestier),*
** les acteurs (Communauté de communes, mairie, Parc naturel régional…)*
** l'évaluation de la gestion (outils informatiques et cartographiques, et plans de gestion)*
Pour finir, l'avenir de la planification de la gestion a été évoquée en soulignant la nécessité de prendre en compte les concepts de « fonctionnalité » des écosystèmes, de « gestion adaptative », l'importance d'intégrer les espaces protégés dans un paysage plus large en y intégrant des considérations socio-économiques (principes issus de la Convention sur la Diversité Biologique). En matière d'échelons de planification, il importe d'associer précocement les différents acteurs, dans une démarche pluridisciplinaire, y compris jusqu'au stade de la révision du plan de gestion.
En annexes, sont restitués les posters présentés lors du Forum.

Ce document est téléchargeable à la page suivante : http://www.rivagesdefrance.org/actes_fdg2004_07-2005.pdf

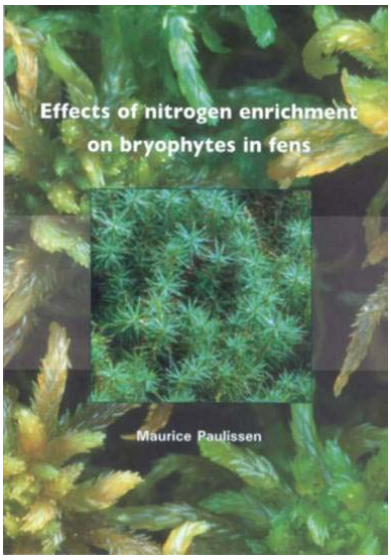
◆ ***Moor is meer***. 2003. VHBVN (Groningen). 91 p.

Cet ouvrage est le résultat d'un projet artistique international axé sur l'histoire culturelle et les paysages des tourbières. Inscrit dans le cadre du programme européen « Education et Culture : Culture 2000 », le projet concerne trois sites dans trois pays, correspondant à différentes types de paysages : un paysage agricole d'un polder tourbeux près de Lincoln (Grande-Bretagne), une zone protégée de tourbières de couverture près d'Emmen (Pays-Bas), et une exploitation de tourbe à grande échelle près du village de Twist (Allemagne). Les artistes et la population locale ont désigné des itinéraires de promenade pour chaque travail artistique, en lien avec les caractéristiques de la tourbière. Trois sources d'inspiration ont été développées : le pont (métaphore de la traversée des frontières), le banc (pour symboliser la lenteur et la stagnation) et la tour (pour symboliser la vision, le renouveau et la réflexion).



Vous pouvez retrouvez le contenu de ce document sur le site web suivant : http://www.moorismeer.nl

◆ PAULISSEN Maurice, 2004. ***Effects of nitrogen enrichment on bryophytes in fens***. Th. Doct. Univ. Utrecht, 132 p.



L'auteur analyse successivement les changements survenus dans la flore bryophytique des marais alcalins néerlandais entre 1940 et 2000 en relation avec l'acidification et l'eutrophisation, les effets différentiels de l'azote sous les formes nitrate et ammonium sur trois espèces de bryophytes en relation avec un apport important de polluants, les effets contrastés de l'enrichissement en ammonium sur les bryophytes de tourbières alcalines des Pays-Bas, et les effets de l'enrichissement en ammonium et nitrate sur les bryophytes et les plantes vasculaires dans une tourbière alcaline irlandaise. Ayant constaté que la flore bryophytique des bas-marais alcalins néerlandais avait connu des changements drastiques durant la seconde moitié du XXe siècle, il indique que les mousses brunes (comme Scorpidium scorpioides) sont plus sensibles aux forts apports atmosphériques en ammonium NH_4^+ que les espèces envahissantes des genres Sphagnum (comme S. squarrosum) et Polytrichum. La situation est intermédiaire pour une espèce comme Sphagnum contortum, typique des tourbières alcalines riches, mais non envahissante. Il souligne la nécessité, pour essayer de retourner la situation et réduire la dominance de Sphagnum et Polytrichum en faveur de communautés plus riches en espèces de mousses brunes, de mener un effort soutenu afin de réduire les concentrations en ammonium, potentiellement phytotoxiques et considérablement plus fortes aux Pays-Bas qu'en Irlande. Ces concentrations seraient liées à des émissions importantes de NH_y aux Pays-Bas, principalement corrélées à l'élevage intensif. (résumé de F. Muller)

Contact de l'auteur : mp1973@xs4all.nl

◆ ***Quand l'habitat est-il suffisant ?*** / Fiche d'information sur les Grands Lacs. Environnement Canada. 2004. 12 p.



L'assèchement et la transformation des milieux humides menacent de nombreuses espèces (poissons et oiseaux notamment), en réduisant la superficie de leurs habitats de reproduction ou de nidification, parfois jusqu'à un seuil critique. Le présent fascicule formule, à l'intention des décideurs, des propositions d'orientation pour la restauration de ces milieux. Bien qu'appliqué à la région des Grands Lacs (et à ses « secteurs préoccupants »), il peut aussi être mis en œuvre dans d'autres régions. Différents facteurs sont à prendre en compte : l'état actuel des habitats, les espèces présentes, les conditions passées, le paysage à grande échelle. Des lignes directrices sont alors définies pour 3 types d'habitats : milieux humides, zones forestières, et zones riveraines. Ainsi, pour les milieux humides, les recommandations concernent la superficie des milieux humides par rapport à celle du bassin hydrographique, les caractéristiques des zones critiques et zones-tampon, la dynamique de l'écosystème, l'emplacement de la zone restaurée dans le bassin hydrographique, la configuration de la zone (marécage de forme régulière, marais disséminés) et la diversité des habitats.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :
http://www.on.ec.gc.ca/wildlife/factsheets/pdf/fs-howmuchhabitat-f.pdf

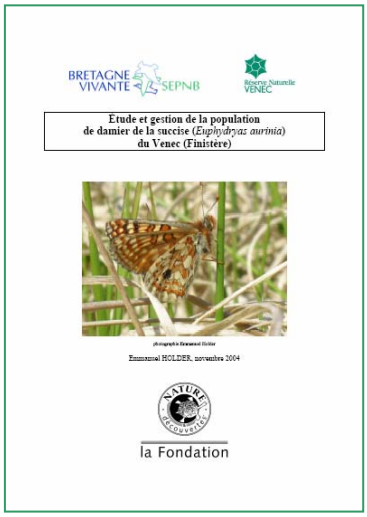
◆ URSENBACHER, S. 2005. ***Phylogéographie des principales vipères européennes (Vipera ammodytes, V. aspis et V. berus), structuration génétique et multipaternité chez Vipera berus.*** Université de Lausanne. 123 p. Thèse.

Bien que présents sur la totalité du Paléarctique, les vipères du genre Vipera sont extrêmement menacées notamment par la fragmentation de leur habitat. Pour contribuer à la connaissance - et à la protection - de ces

espèces, l'auteur a étudié la diversité et la structuration génétique (en utilisant différents marqueurs moléculaires) chez trois espèces : Vipera ammodytes, V. aspis, et V. berus.
On détaillera ici uniquement les chapitres consacrés à la vipère péliade (Vipera berus), car l'espèce est présente dans les tourbières. L'étude a ainsi mis en évidence un groupe génétique inattendu localisé dans le nord de l'Italie, le sud de l'Autriche, le nord de la Slovénie, et l'extrême sud-est de la Suisse ; l'importante variabilité génétique au sein du groupe nordique permet de conclure à l'utilisation de refuges glaciaires nordiques durant les dernières glaciations, en complément des refuges habituellement décrits pour l'ensemble des espèces animales. L'étude morphologique comparative des vipères péliades du « clade italien » et du « clade nordique » n'a mis en évidence que de petites différences, malgré une séparation de ces espèces de plus d'un million d'années. A l'échelle du massif jurassien, la structuration génétique s'avère importante entre les populations distantes de plus de 3 km, et faible entre des populations plus proches ; la diversité génétique apparaît plus faible dans les populations jurassiennes et alpines que dans les populations du massif central et de la côte atlantique. L'étude consacrée aux mâles de vipères péliades a mis en évidence d'une part un lien entre leur grande taille et leur succès reproducteur, et d'autre part un taux élevé de multipaternité (pontes issues de plusieurs pères), sans aucun lien en revanche avec la mortalité des jeunes à la naissance. Ces observations devraient permettre d'affiner les méthodes de protection de l'espèce dans le massif jurassien.
Plus largement, l'analyse phylogéographique des reptiles contribue à une meilleure compréhension des phénomènes de colonisation et d'extinction des populations durant la fin du Tertiaire et du Quaternaire. Par ailleurs, la mise en évidence de nombreux groupes génétiques distincts chez les différentes espèces étudiées devrait conduire à réviser la taxonomie ainsi que le statut de protection de ces espèces.

Pour plus d'informations, contactez l'auteur : s.ursenbacher@bangor.ac.uk

◆ HOLDER, E. 2004. ***Etude et gestion de la population du Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) du Vénec (Finistère).*** Bretagne vivante. 25 p.



Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'appel à projets « Insectes en danger » (2001), de la Fondation Nature & découvertes. Elle cherche à mieux connaître l'importance et la dynamique de population du Damier de la Succise sur la Réserve naturelle du Vénec (29) et les milieux humides proches au sein des Monts d'Arrée. Ce Damier est un papillon diurne inscrit à l'annexe II de la Directive habitats et à l'annexe II de la Convention de Berne. Il est actuellement en fort déclin du fait de la régression de ses habitats. Les investigations de terrain, menées en 2002 et 2003, ont montré que la population était florissante sur le site, voire susceptible de s'étendre à d'autres zones proches. La connectivité entre les sites s'avère primordiale pour les déplacements de population ; et le mode de gestion des parcelles doit permettre le maintien de la plante hôte pour les chenilles du papillon, en l'occurrence le pâturage bovin extensif ou la fauche haute et tardive. Du point de vue méthodologique, le protocole de suivi des populations est considéré comme transférable à d'autres espèces de papillons, et à d'autres sites.

Pour plus d'informations sur cette étude : sepnb.cragou@wanadoo.fr

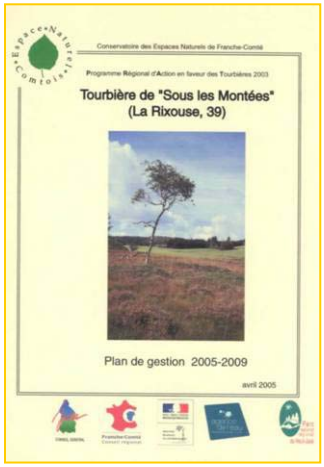
◆ ***Les landes de Lessay.*** CPIE du Cotentin. Décembre 2004. 19 p.

Les landes de Lessay, dans la Manche, constituent un patrimoine biologique, paysager et culturel d'exception. Cette brochure, magnifiquement illustrée, décline au fil des pages les caractéristiques du site, en termes de milieux (landes sèches, landes humides, tourbières, mares, landes boisées), d'espèces (Ajonc d'Europe, Fauvette pitchou, Azuré des mouillères…), d'histoire et de gestion. Le CPIE du Cotentin, gestionnaire du site, interpelle aujourd'hui les acteurs locaux (notamment les riverains) sur l'avenir de ces milieux, et invite à la mise en place d'un groupe d'échanges et de propositions.



Pour vous procurer cette brochure : accueil@cpiecotentin.com

◆ BETTINELLI, L ; JACQUES, M. 2005. ***Plan de gestion 2005-2009. Tourbière de « Sous les montées » (La Rixouse, 39).*** Espace Naturel Comtois. 34 p. + annexes.



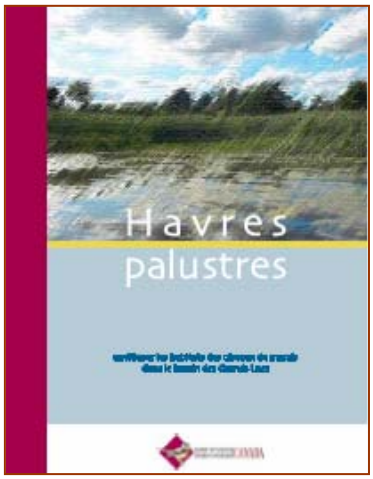
Située sur le territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, la tourbière de « Sous les montées » (d'une superficie de 15 ha) est intégrée dans le site Natura 2000 « Vallée et cote de la Bienne, du Tacon et du Flumen ». La campagne de terrain, menée en 2003, a mis en évidence un intérêt primordial pour l'avifaune et l'entomofaune ; la présence plus particulière du Râle des genêts sur les prairies humides attenantes a conduit à affecter un niveau de priorité supérieur pour ce site au sein du PRAT (Programme Régional d'Action en faveur des Tourbières). Ce premier plan de gestion préconise un maintien de la diversité biologique de la tourbière (notamment les habitats tourbeux actifs) et de ses habitats périphériques (prairies de fauche et mégaphorbiaie), met l'accent sur l'implication des acteurs locaux, et suggère d'agir à une échelle plus vaste et fonctionnelle, en l'occurrence le réseau de zones humides de la Combe.

Pour plus d'informations sur le site : cren-fc@wanadoo.fr

◆ ***Textes juridiques***. *Zones humides infos*, n°49, 3ème trimestre 2005, p. 1-29

Les zones humides constituent un « objet juridique » récemment identifié. En votant le 23 Février dernier la loi relative au Développement des Territoires Ruraux (DTR), le parlement a, pour la première fois, reconnu leur caractère d'intérêt général. Cette avancée législative semble favoriser la prise en compte et la préservation des zones humides et ouvre ainsi des perspectives intéressantes. Ce dossier juridique aborde successivement la loi DTR, la Directice Cadre sur l'Eau (DCE) et la loi risques. Sont notamment évoqués l'appel à projets du Ministère de l'Ecologie en collaboration avec les Agences de l'eau, l'exonération de la TFPNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties), les zones humides des départements côtiers, le rôle des acteurs (établissements publics, associations syndicales…), les zones humides dans la DCE (état des eaux, typologie…) et les démarches par bassin, la prévention des risques technologiques et naturels…. Autant de textes pouvant s'appliquer aux zones humides et de ce fait aux milieux tourbeux.
résumé de J. Maingard)

◆ TIMMERMANS, S. ; McCRACKEN, J. 2004. ***Havres palustres – améliorer les habitats des oiseaux de marais dans le bassin des Grands Lacs.*** Études d'Oiseaux Canada. 16 p.



Lieux d'alimentation, de nidification ou de repos, les marais de la région des Grands Lacs au Canada (au sud de l'Ontario) sont des écosystèmes essentiels pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Mais la forte dégradation de ces milieux par les activités humaines (perte de surface estimée à 70%) menace la survie de certaines espèces d'oiseaux palustres (par exemple le Petit Blongios, la Guifette noire, le Grèbe à bec bigarré). Un « Programme de surveillance des marais » (PSM) s'est alors mis en place dès 1995 pour mieux connaître les besoins des oiseaux (et amphibiens) en matière d'habitats, afin de mettre en œuvre des mesures efficaces de gestion et de restauration. Le présent document fournit les premiers résultats de ces suivis : tendances démographiques, utilisations de l'habitat, importance de la taille des marais et du type de végétation…Il fournit ensuite au gestionnaire de milieux humides quelques orientations de gestion : favoriser la diversité des habitats, réguler les niveaux d'eau, créer des zones d'eau libre, limiter l'apport de sédiments, restaurer les marais dans leur structure physique.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :
http://www.on.ec.gc.ca/wildlife/docs/pdf/marshhavens-f.pdf

◆ ANSEL, S ; MAGNIER, M ; MULET, F. 2005. ***Animation-nature et éducation à l'environnement pour les personnes handicapées : recueil d'expériences***. Parc Naturel Régional des Caps et marais d'Opale. 31 p.



Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale partage ici son expérience auprès des personnes handicapées, en termes d'accès à des sites naturels et de sensibilisation à l'environnement. Une première partie aborde les spécificités du public handicapé : les différents niveaux de handicap, les aménagements spécifiques (exemple de la Réserve naturelle de Romelaëre), les établissements spécialisés partenaires, les animations adaptées (objectifs, type d'activités, relation à l'animateur…). Une deuxième partie décrit les outils et animations pédagogiques créés par le PNR pour ces différents publics : signalétique en braille, approche ludique et sensorielle, opérations « le voyage du bois », « explorons tous ensemble la nature », « imagine ta nature ». En annexe, quelques témoignages.

Pour vous procurer cette brochure : info@parc-opale.fr



◆ ***Les tourbières*** / Fiche technique. Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon ; Association Geyser ; Chambre d'Agriculture du Languedoc-Roussillon ; Fédération régionale des Chasseurs. Septembre 2005. Coll. « Agriculture et environnement en Languedoc-Roussillon » : les milieux, n°18. 2 p.

De nombreux acteurs de la région Languedoc-Roussillon ont engagé une réflexion sur l'articulation entre agriculture et environnement. Cette démarche a abouti à l'élaboration de 21 fiches techniques, proposant des outils pour une gestion agri-environnementales durable, à destination des agriculteurs, des techniciens, des naturalistes, des forestiers…. Ces fiches sont organisées en 3 séries : « les milieux », « les espèces », et « les pratiques ».
La fiche consacrée aux tourbières décrit rapidement le milieu, et sa répartition à l'échelle régionale (milieu rare du fait du climat) ; elle évoque ensuite quelques actions de gestion (contenir les ligneux, mettre en place un pâturage, en intervenant avec prudence), et cite l'action du réseau SAGNE 48 d'assistance aux gestionnaires de zones humides.

Cette fiche est téléchargeable à la page suivante : http://www.agrienvironnement.org/pdf/f18.pdf

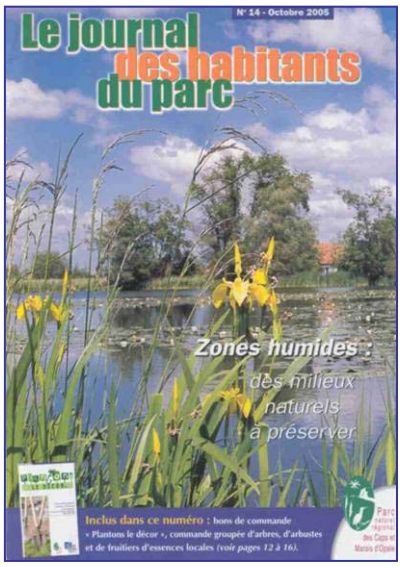
◆ ***Peatpolis.nl***. International Peat Society Netherland. 2003. 96 p.



Pendant l'été 2003, la Société Internationale de la Tourbe avait organisé aux Pays-bas une manifestation artistique sur la tourbe et les tourbières, en collaboration avec l'Administration d'état pour les forêts, le Veenpark et le Bureau des Pays-Bas du nord pour le tourisme. Celle-ci se déroulait sur la tourbière Bourtanger, près d'Emmen. Dix-sept artistes du monde entier sont venus exprimer leur art. Le présent ouvrage constitue le catalogue de cette exposition. Chaque artiste y présente son œuvre, explique ses sources d'inspiration, et les étapes de son travail (esquisses). Pour la France, on découvrira l'œuvre de François Davin, artiste lorrain, ayant réalisé et mis en scène un gisant en tourbe.
(Celui-ci avait été interviewé sur cette expérience par Francis Muller dans *l'Echo des tourbières*, n°9, mars 2004)

Pour commander ce document : susann.warnecke@peatsociety.org

◆ ***Zones humides : des milieux naturels à préserver***. *Journal des habitants du parc naturel régional des Caps et marais d'Opale*, n°14, octobre 2005, p. 3-9

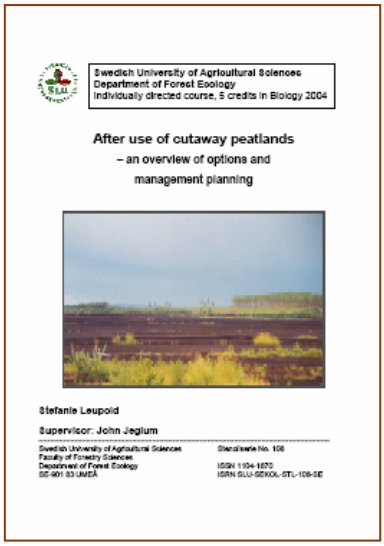


En région Nord-Pas-de-Calais, les zones humides représentent aujourd'hui moins de 1% du territoire. Sur le territoire du PNR des Caps et marais d'Opale, on relève quatre sites majeurs : le marais de Tardinghen, le marais de Guînes, la vallée de la Slack et le marais audomarois. Un certain nombre d'actions sont mises en place par le Parc en faveur de ces milieux, par exemple : élaboration de deux SAGE (dans le Boulonnais et l'Audomarois), édition de « guide de bonnes pratiques » à destination des habitants et usagers des zones humides, mise en place en 2001 d'une groupe de travail « marais » regroupant des élus, inventaire et gestion des mares… Territoire exceptionnel par sa richesse biologique, le marais audomarois fait l'objet d'une attention particulière : site de 3700 ha quadrillé de cours d'eau et de fossés, il abrite plus de 200 espèces d'oiseaux, 300 espèces de plantes…Un livre blanc a permis de définir 4 orientations d'interventions sur ce site : animer et entretenir le marais, permettre un accès aisé, préserver les acticités de maraîchage et d'élevage, préserver le patrimoine culturel.

Pour recevoir ce numéro : info@parc-opale.fr

◆ LEUPOLD, S. 2005. ***After use of cutaway peatlands : an overview of options and management planning.*** Swedish University of Agricultural Sciences : Department of Forest Ecology, 63 p.

Les zones humides couvrent environ 5 à 8% de la surface du globe, et 50% de ces zones humides sont des tourbières ; ce qui correspondrait à une surface approximativement comprise entre 386 et 409 millions d'hectares de tourbières. Les tourbières ont de tous temps été utilisées par les hommes (agriculture, foresterie, combustible…). En 2000, 10.000 ha de tourbières ont été exploités en Suède ; généralement, après 20-25 ans, l'exploitation cesse et les sites sont laissés en l'éat, dans des conditions très hétérogènes. La tourbe nue en elle-même représente des conditions hostiles pour une recolonisation naturelle. Et sans intervention humaine, le site ne retournera pas à un état plus favorable. Il existe plusieurs alternatives concernant le devenir de tourbières exploitées, la plus fréquemment utilisée étant la conversion du site en production forestière. D'autres activités de production peuvent être mises en place, comme l'agriculture, la production de biomasse, et la production de baies. Plus orienté vers la conservation de la nature, existent les options de restauration des tourbières et des habitats pour la faune sauvage. Quelle que soit l'option choisie, la procédure de planification de la gestion devrait commencer dès la planification de l'exploitation, pour que cette dernière soit ajustée aux usages futurs du site.


Swedish University of Agricultural Sciences
Department of Forest Ecology
Individually directed course, 5 credits in Biology 2004

After use of cutaway peatlands
– an overview of options and management planning

Stefanie Leupold

Supervisor: John Jeglum

Ce document est téléchargeable à la page suivante : http://www.gret-perg.ulaval.ca/Stencil108.pdf

◆ ***Valise documentaire sur les zones humides*** / CPIE du Cotentin. 2004.



Afin de sensibiliser les scolaires aux richesses naturelles des zones humides du département, le CPIE du Cotentin (Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement) en partenariat avec le CDDP de la Manche (Centre Départemental de Documentation pédagogique) a créée une valise documentaire thématique comportant de nombreux supports pour l'enseignant : sélection d'ouvrages, de vidéos, de CD-ROM, classeur de données départementales (synthèses, fiches techniques), annuaire de personnes et organismes ressources. Deux contenus sont proposés selon qu'il s'agisse d'élèves du primaire ou du collège. Cette valise est disponible en prêt pour les établissements scolaires pour une durée de 4 semaines.

Des synthèses sont consultables en ligne sur les thématiques suivantes : « agriculture et marais », « tourisme », « pêche », « exemples de RN de zones humides » (dont la tourbière de Mathon), « le marais, terre de légendes ? », « la végétation des marais du Cotentin » : http://www.cpiecotentin.com/zones_humides/

Pour plus d'informations sur ce produit : accueil@cpiecotentin.com

◆ BRANQUART, E ; LIEGEOIS, S. 2005. ***Normes de gestion pour favoriser la biodiversité dans les bois soumis au régime forestier***. Ministère de la région wallonne. Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement. 86 p.

Le tableau de bord de l'environnement wallon 2004 a fait état d'une raréfaction des espèces forestières (végétales et animales) en Wallonnie. Aussi, le Ministère de la région wallonne publie aujourd'hui ce manuel détaillant les mesures spécifiques en faveur du développement de la biodiversité forestière, s'appuyant sur la circulaire n°2619 du 22 septembre 1997 relative aux aménagements dans les bois soumis au régime forestier. Sept axes sont ainsi détaillés (objectifs, motivations) et traduits en « mesures obligatoires » et « mesures encouragées » :



A- Composition des peuplements
B- Structure des peuplements et régimes sylvicoles
C- Zones ouvertes, lisières et interfaces
D- Maintien de bois mort et d'arbres sénescents
E- Aires protégées en forêt
F- Modalités d'exploitation et travaux en forêt
G- Equilibre gibier-forêt
Les tourbières sont évoquées dans la rubrique « composition des peuplements », où l'une des mesures obligatoires stipule la « plantation interdite sur sols tourbeux, paratourbeux et hydromorphes à nappe permanente ».
Ces différentes mesures font écho aux résolutions internationales, notamment le processus d'Helsinki (principe de gestion durable des forêts), et la mise en œuvre de Natura 2000.

Ce document est téléchargeable à la page suivante :
http://www.biodiversity.be/bbpf/forum/forest/doc/Normes.pdf
La version papier est disponible gratuitement auprès de Stéphane Guillaume :
S.Guillaume@mrw.wallonie.be

Nouvelle revue

◆ « ***Phragmite aquatique infos*** », n°1, décembre 2004. 8 p.


Phragmite aquatique

n°1 / Décembre 2004

Éditorial

Sommaire

Le Phragmite aquatique (Acrocephalus paludicola) est un passereau endémique des grands marais d'Europe centrale. Menacé d'extinction, il fait l'objet actuellement d'un programme Life, sur la période 2004-2008, coordonné par Bretagne Vivante-SEPNB. Sa migration l'amène en effet à faire étape dans les roselières du littoral breton, entre l'Europe centrale et l'Afrique tropicale. L'objectif de ce programme se décline en 2 temps : assurer ou restaurer les fonctions écologiques des habitats favorables à l'espèce (zones humides), et promouvoir cette expérience de gestion auprès des responsable et gestionnaires sur l'ensemble du circuit de migration. En Bretagne, trois sites, classés en ZPS, sont actuellement concernés : le marais de l'Aulne maritime (29), l'étang Trunvel en baie d'Audierne (29) et le marais de Pen Mané en rade de Lorient (56).
Ce premier numéro décrit l'espèce (biologie, statut de conservation, régime alimentaire) ainsi que les actions liées au programme (communication, échange franco-espagnol, réunions avec les élus).

Pour recevoir ce bulletin : life@bretagne-vivante.asso.fr

Retour au sommaire

ACTUALITES

❑ *Journée mondiale zones humides, le 2 février 2006*

La thématique retenue, « *Les zones humides, instrument de l'allègement de la pauvreté* », a été choisie en lien avec l'organisation de la COP 9 (*Conférences des parties Contractantes à la Convention de Ramsar*) en Ouganda (novembre 2005) : « Les zones humides et l'eau : richesse pour la vie, richesse pour en vivre ». Il s'agit en effet de réfléchir sur la façon dont les zones humides peuvent contribuer à réduire la pauvreté, notamment dans les zones rurales où vivent près de 75% des ménages pauvres de la planète. Les zones humides représentent en effet une source de revenu essentielle pour les populations rurales, et peuvent devenir vitales lorsque d'autres moyens de subsistance viennent à manquer. Au niveau national, les Pôles-relais zones humides vous proposent de décliner ce thème sur la base du slogan : *"**Les zones humides, supports d'un développement local durable**"*.

Les supports Ramsar (affiches, autocollants…) sont disponibles auprès du Pôle-relais tourbières : pole-tourbieres@enf-conservatoires.org

Pour avoir des idées de manifestations à organiser, consulter la page générale de suggestions d'activités, proposée par le bureau Ramsar : http://www.ramsar.org/wwd/0/wwd_brochure_f.htm

❑ *Forum de discussion sur les plantes des zones humides, proposé par le réseau Tela-Botanica*

« Ce forum est destiné à toutes les personnes intéressées par la flore des milieux humides (lacs - étangs - marais - tourbières - prairies humides etc...). Il leur permet de communiquer, d'échanger des connaissances et des informations sur les plantes de ces milieux, et pourquoi pas de mettre au point des projets communs sur le terrain. Il serait également intéressant de discuter des expériences et des connaissances acquises à l'étranger ». Ce groupe a été créé en janvier 2005, et compte aujourd'hui 48 membres.
Pour consulter les messages échangés, ou pour vous inscrire :
http://fr.groups.yahoo.com/group/tb-flore-zones-humides/

❑ *Appel à constitution d'un réseau « bioindicateurs zones humides »*

Après une sollicitation de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, le syndicat mixte Espaces Naturels Régionaux (Lille) est en charge de l'animation du « Programme de suivi et d'évaluation de la qualité des zones humides de la région Nord – Pas-de-Calais ». Maître d'ouvrage depuis 1999, l'ENR fédère l'ensemble des acteurs concernés par les zones humides autour d'un projet commun. Les deux objectifs principaux sont d'une part, une meilleure connaissance des milieux humides régionaux et, d'autre part, l'élaboration d'un outil à destination des gestionnaires et décideurs, fondé sur le caractère bioindicateur de taxons liés aux zones humides.
Les réflexions menées ont permis de cerner un taxon particulier, l'avifaune, dont les particularités écologiques sont un atout majeur pour la bioindication. Les objectifs principaux sont la caractérisation de la qualité des habitats humides grâce à un indice chiffré, le suivi de l'évolution pluriannuelle des habitats et des peuplements d'oiseaux, et l'évaluation des effets des mesures de gestion.
La première phase d'étude a permis de mettre en œuvre une expérimentation de la méthode de bioindication à l'échelle d'un réseau de sites sur les Parcs Naturels Régionaux Scarpe-Escaut, Caps et Marais d'Opale et la baie d'Authie. Ces sites font l'objet d'inventaires réalisés selon le même protocole depuis 2001 par des bénévoles associatifs, permettant ainsi de surveiller étroitement l'état de santé des zones humides régionales en décrivant leur évolution et de valider la démarche mise en oeuvre.
L'analyse des données recueillies lors de la première phase de l'expérimentation (2001-2003) met d'ores et déjà en évidence quelques indicateurs dont la robustesse demande à être confirmée dans le temps.

L'ENR souhaiterait donc, dans ce cadre, pouvoir établir un réseau d'échange avec d'autres structures concernées par l'usage des bioindicateurs, notamment au niveau des choix des méthodologies employées (échelles de travail dans la description des entités paysagères et descripteurs retenus) et des méthodes d'analyses des données.

Contact : Fabien Brimont, au 03 20 12 89 25 ou f.brimont@enr-lille.com
Espaces naturels régionaux
17, rue Jean Roisin - BP 73
59028 Lille Cedex

❑ *Mise en ligne du document « Guide de restauration des tourbières »*

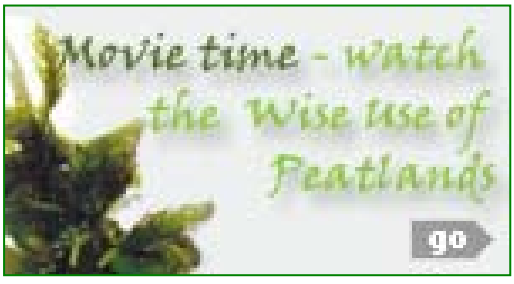
Rédigé en 2003 par le GRET (*Groupe de Recherche en Ecologie des Tourbières*) et le CSPMA (*Canadian Sphagnum Peat Moss Association*), l'ouvrage (présenté dans le dernier numéro de *Tourbières-infos*) est désormais téléchargeable intégralement sur le site internet de CSPMA, à la page suivante :
http://www.peatmoss.com/pdf/livrefranc.pdf

❑ *Des tourbières intégrées dans les projets LIFE-Nature 2005*

Parmi les 54 projets retenus dans le cadre du financement Life-Nature, pour la période 2005-2010, cinq projets concernent des tourbières, dans les pays suivants :
→ Belgique : « ***Actions pour les vallées et landes tourbeuses du plateau de la Croix Scaille*** », projet porté par Réserves naturelles de Belgique
→ Danemark : « ***Restauration des tourbières bombées*** », projet porté par l'Agence danoise de la Forêt et de la Nature
→ Allemagne : "***Rosenheimer master basin bogs"***, projet porté par „Bayerisches Staatsministerium für Umwelt, Desundheit und Verbraucherschutz"
→ Slovaquie : "***Restauration des zones humides dans la plaine de Zahorie***", projet porté par l'Office national de la nature de la république slovaque
→ France : « ***Préservation des landes, tourbières et chauves-souris du plateau de Montselgues »,*** projet porté par le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, le Département, la Chambre d'Agriculture d'Ardèche, et la Communauté de communes Cévennes vivaroises. Le budget total (465.000 €) comprend un aide Life d'un montant de 232.500 €. Contact : Laurence Jullian, cren.07@libertysurf.fr

La compilation des projets 2005 (en anglais) peut être téléchargée à la page suivante :
http://europa.eu.int/comm/environment/life/infoproducts/lifenatcompilation_05_lowres.pdf

❑ *Mise en ligne du film « Wise use of mires and peatlands » / « Utilisation raisonnée des tourbières »*



Le DVD « Wise use of peatlands » était sorti en 2004 en accompagnement de l'ouvrage du même nom co-édité par l'IPS (Société Internationale de la Tourbe) et l'IMCG (Groupe International de Conservation des Tourbières). Ce film est aujourd'hui disponible en ligne sur le site de l'IPS. Il montre le développement des tourbières, leurs fonctions naturelles et leur statut, l'usage de la tourbe et des tourbières pour différents buts. Le tournage s'est déroulé au Canada, en Estonie, en France, en Finlande, en Allemagne, en Irlande, aux Pays-Bas, en Suède et au Royaume-Uni. Le DVD comprend un documentaire de 19 mn, et huit séquences thématiques (total de 45mn). Les fichiers nécessitent d'avoir « Windows media player », et sont disponibles au choix en visualisation ou en téléchargement, en haute résolution, ou en basse résolution.

Pour accéder au document, consultez la page suivante : http://peatsociety.org/index.php?id=104.

❑ *Projet de film documentaire sur les tourbières du massif du Jura*

Un long métrage, intitulé " Couleurs fragiles et vies secrètes d'une tourbière" est en cours de tournage actuellement. Il est porté par l'équipe de « Passion vidéo » en Suisse, en partenariat avec le Centre nature les Cerlatez, à l'occasion des 20 ans de l'Initiative de Rothenthurm sur la protection des tourbières.
Vous pouvez d'ores et déjà visionner la bande annonce du film à la page suivante :
http://www.passion-video.ch, ainsi que quelques clips d'une minute sur les grenouilles rousses, le lézard vivipare, la sporulation des sphaignes…
La sortie du film est prévue pour le printemps 2007.

Retour au sommaire

LES TOURBIERES EN REGION

❑ LIMOUSIN

Moules perlières et truites fario sur la tourbière de la Mazure (Creuse)

Espèce très rare et protégée, la moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) a été découverte en 2004 dans les ruisseaux de la tourbière de la Mazure. Une étude approfondie, menée en 2005 sur 18 km de ruisseaux, a mis en évidence la présence d'une population de plusieurs dizaines d'individus vivants. La population s'avère vieillissante voire déclinante (une vingtaine de coquilles vides ont aussi été trouvées), mais la présence de quelques jeunes individus montre qu'il y a toujours un peu de reproduction.
Par ailleurs, à la demande du Conservatoire, le Conseil Supérieur de la Pêche de la Creuse a mené deux pêches électriques, afin de vérifier la présence et l'état de la population de truites fario (*Salmo trutta fario*), hôte indispensable pour le développement des larves de moule perlière. Les résultats semblaient indiquer une situation moyenne à mauvaise ; les effectifs de truite étant en dessous des références historiques connues pour cette espèce. Une convention tripartite entre l'Office National des Forêts, la Communauté de commune de Bourganeuf-Royère de Vassivière et le Conservatoire du Limousin sera signée dans le courant de l'automne afin de préserver 70 ha de landes et de tourbières sur ce site remarquable.

Proposition d'un Plan d'Action Régional des Landes et des Tourbières / Etude de faisabilité.



Le programme Life « Tourbières de France » s'est clôturé en 1999 sur la proposition au Ministère de l'Ecologie d'une Stratégie nationale de conservation des tourbières françaises, à décliner à l'échelle régionale. Fort de son expérience de gestion, et dans la continuité de la synthèse des connaissances sur les landes et les tourbières (2000-2001), le Conservatoire du Limousin initie aujourd'hui un plan d'actions régional pour une gestion cohérente de ces milieux, avec la mobilisation d'un réseau d'acteurs. Une étude de faisabilité s'est engagée avec la réalisation d'entretiens auprès des acteurs, sur 5 grandes thématiques :
- Protection réglementaire et contractuelle des milieux
- Aménagement du territoire
- Economie locale, agriculture, forêt
- Recherche, connaissances fondamentales
- Culture, formation, communication

Les premières propositions sont ici synthétisées sous forme de fiches-actions.

En Limousin, les landes représentent aujourd'hui 4500 ha, soit 0,26 % de la surface régionale, chaque site n'excédant pas 5 ha ; en l'état actuel, d'ici deux décennies ces landes auront totalement disparues. Les tourbières couvrent 7500 ha, soit 0,45% de la surface régionale, réparties sur les principaux reliefs : l'ouest de la Montagne limousine, et le massif des Monédières.

Pour plus d'informations sur ces actions en Limousin : cren.limousin@wanadoo.fr

❑ AQUITAINE

Expertise hydrologique aux tourbières de Vendoire

Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine souhaitait connaître les relations entre la tourbière et les cours d'eau environnants, ainsi que les sens d'écoulement au sein du site. Une étude hydrogéologique a ainsi été réalisée en 2004 par la SARL Etudes Matériaux Recherches, complétée d'une expertise hygrométrique de la tourbe réalisée par Arlette Laplace-Dolonde (Université Lyon II). Une campagne de relevés topographiques a été menée, deux piézomètres ont été installés et des mesures de conductivité et de température ont été effectués. L'étude montre que la tourbière est tributaire du régime des cours d'eau : la Lizonne à l'ouest et le Mondot à l'est ; du point de vue topographique, la tourbière est « suspendue » un mètre au-dessus du cours d'eau de la Lizonne. A été confirmé le drainage de la nappe libre par les coteaux calcaires environnants. Pour limiter les pertes en eau dans la tourbière, il serait alors souhaitable d'installer des barrages de type seuil ou palplanche permettant de maintenir la nappe à un haut niveau.
(*L'Echo des sites d'Aquitaine*, n°35, septembre 2005)

Pour plus d'informations, contactez le CREN Aquitaine - délégation Nord : ena_nord@hotmail.com

❑ RHONE-ALPES

Signature d'un Contrat de Restauration et d'Entretien des tourbières de Gourgon et Bazanne

Le département de la Loire compte 43% des tourbières remarquables de Rhône-Alpes, dont certaines d'intérêt européen. Dès 1994, le Conseil Général s'engage en faveur de la préservation des tourbières en désignant 35 sites prioritaires (couvrant 650 ha) ; son action se traduit par des acquisitions foncières (actuellement 180 ha) et un accompagnement financier et technique pour le déboisement des tourbières. Dans la continuité de ces actions, le Conseil Général de la Loire signait, le 4 octobre 2005, un contrat de gestion pour les tourbières de Gourgon-Bazanne, avec le Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne. Le coût de cette opération s'élève à 591 800 € sur 4 ans, dont 35% pris en charge par le Département, et 50% par l'Agence de l'Eau. Le Conseil général deviendra ainsi propriétaire de 105 ha de tourbières sur 4 ans. Les actions de gestion, menées par le Conservatoire, consisteront à réaliser des coupes d'épicéas et de bouleaux (sur 49 ha), à boucher des drains et créer des zones de réserves d'eau afin de restaurer le cycle de l'eau, et à mettre en place un pâturage bovin. Les recherches et suivis scientifiques seront poursuivis : installation par l'Université d'une station de mesure des débits et d'un poste climatique complet, suivis d'espèces floristiques et faunistiques. Les résultats de ces travaux et études seront diffusés auprès du public, dans le cadre de la politique de sensibilisation sur les enjeux environnementaux.

Pour plus d'informations : cren.rhonealpes@wanadoo.fr

Retour au sommaire

EXPOSITION

Paysages des tourbières, un legs en voie de disparition
(9 juillet 2005-22 janvier 2006, Etats-Unis)

Il s'agit d'une exposition de 37 photographies de tourbières européennes, réalisées par Wolfgang Bartels. Ce photographe allemand a cherché à exprimer la fascination que les tourbières exercent sur lui. Inspiré par l'impressionnisme et le pointillisme, il a voulu restituer l'atmosphère particulière des tourbières, notamment à l'aube et au crépuscule : étrangeté du paysage, couleurs terreuses de l'automne, dépouillement de la végétation, brume mystérieuses sur le sol,…
Cette exposition est présentée conjointement à l'exposition « le Mystérieux peuple des tourbières » (fruit d'une collaboration néerlando-germano-canadienne), au Musée de Carnegie d'histoire naturelle, à Pittsburgh.

Pour en savoir plus : http://www.carnegiemnh.org/bogpeople/moorscapes.htm

Retour au sommaire

PARMI LES ACTIONS DU POLE-RELAIS TOURBIERES

(rubrique rédigée par S. Raboin et C. crassous)

➢ *Du nouveau sur les pages documentaires du site internet du Pôle tourbières*

A l'occasion du passage à une nouvelle version du logiciel documentaire Alexandrie, des améliorations ont été apportées à la structure même de la **base documentaire**, avec notamment un accès plus affiné par types de documents. L'accès direct à la base bibliographique « tourbières » s'effectue à la page suivante :
http://www.pole-tourbieres.org:81
De nombreux documents y sont téléchargeables, notamment des articles, rapports ou thèses, par le biais d'une rubrique « adresse web » sur la notice détaillée des documents. N'hésitez pas à nous adresser vos réactions générales sur cet outil de recherche à votre disposition.
Par ailleurs, des **documents de synthèse** téléchargeables ont été ajoutés, notamment sur « les espaces muséographiques consacrés aux tourbières et marais », « les fêtes annuelles autour des tourbières », ainsi que des **bibliographies** sur « les tourbières et les forêts » et « les trichoptères en tourbières ». D'autres documents sont en préparation et seront mis à disposition en 2006.
Pour vos recherches d'informations, contactez : sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

➢ *Plus de 300 personnes inscrites dans l'annuaire « Acteurs et compétences tourbières »*

La mise en place d'un annuaire de compétences des acteurs concernant les milieux tourbeux au niveau national est une des missions du Pôle-relais tourbières. Connaître les domaines de compétences de chaque acteur permet de solliciter les meilleures compétences pour faire face aux demandes et aux besoins pouvant émerger sur les tourbières, dans un objectif commun de sauvegarde des tourbières.
Mis à jour en 2005, l'annuaire compte plus de 300 personnes. Merci à tous ceux qui ont pris la peine de s'inscrire.
Si vous cherchez un spécialiste ou une personne-ressource localement, ou si vous souhaitez nous faire part de vos compétences : http://www.pole-tourbieres.org/annuaire.htm

➢ *Inventaires des tourbières en France : Aidez-nous à compléter et valider ce travail en nous faisant part des inventaires réalisés dans votre région !*

Aucun inventaire des tourbières n'a été réalisé récemment à l'échelle nationale. Le Pôle-relais tourbières a entrepris des recherches bibliographiques sur les inventaires réalisés à l'échelle régionale, départementale ou plus locale. Le document de travail est téléchargeable sur la page :
http://www.pole-tourbieres.org/inventaires.htm
Les résultats des inventaires régionaux ou départementaux présentés dans ce document provisoire ne peuvent cependant être utilisés qu'avec circonspection pour connaître le nombre de sites ou les surfaces de tourbières à l'échelle nationale. Mais, après validation et complément, il présentera l'état actuel des connaissances.

➢ *Tourbières et marais alcalins des vallées du Bassin Parisien*

Après deux rencontres en 2005 entre gestionnaires locaux (à Amiens en juillet et au marais Vernier en septembre), plusieurs projets se concrétisent :
- le projet de guide technique sur la gestion des tourbières et marais alcalins des vallées du bassin parisien qui sera réalisé en 2006. Contactez : claire.crassous@pole-tourbieres.org
- le stage ATEN qu'animera Philippe JULVE en du 12 au 16 juin 2006 : « Tourbières alcalines de plaine : écologie et gestion ». Pour connaître le détail et les modalités d'inscription :
http://formation.espaces-naturels.fr/catalogue2006/stage.asp?indice=1574&Annee=2006

Retour au sommaire

LES TOURBIERES AU-DELA DE NOS FRONTIERES

❑ ARGENTINE

Un inventaire des tourbières de Patagonie



L'organisation « *Wetlands international* » vient de publier (en espagnol) les résultats du projet intitulé : « Inventaire des tourbières de Patagonie, vers une utilisation raisonnée et une conservation de la biodiversité ». L'ouvrage présente tout d'abord la terminologie espagnole adoptée, et décrit les principales caractéristiques des tourbières de Patagonie. Le découpage de la région en 6 zones de tourbières constitue alors la première étape de la démarche d'inventaire. Ensuite, une approche méthodologique est proposée pour illustrer les différents types de tourbières rencontrées en Argentine et au Chili. Un chapitre est également consacré aux oiseaux, mammifères et macro-invertébrés habitant les tourbières à sphaignes de la Terre de Feu ; un autre évoque les bénéfices des tourbières, les usages habituels et leur conservation en Argentine. Un chapitre final aborde les tourbières comme zones humides particulières de la Convention de Ramsar. Ce document se veut un outil d'aide à la décision pour les différents partenaires.

L'ouvrage est téléchargeable à la page suivante (document principal + 2 annexes) :
http://www.wetlands.org/pubs&/pub_online/Patagonian%20Peatlands.pdf
http://www.wetlands.org/pubs&/pub_online/PatagonianPeatlands_Annex%201.pdf
http://www.wetlands.org/pubs&/pub_online/PatagonianPeatlands_Annex%202.pdf

Retour au sommaire

⇨ Pour tous contacts sur ce bulletin d'information (inscription, annulation d'inscription, communication d'informations, réactions…) : tourbieres-infos@pole-tourbieres.org

⇨ Pour vos recherches d'informations sur les tourbières (bibliographies, personnes-ressources…), n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre de documentation du Pôle-relais Tourbières :

sylvie.raboin@pole-tourbieres.org

Tourbières-infos est une publication du Pôle-relais Tourbières :

Directeur de la publication : Jacques Rousseau-Dufour
Rédaction : Sylvie Raboin
Comité de lecture : Francis Muller, Olivier Manneville, Bruno Mounier, Jacques Rousseau-Dufour, Alain Salvi

Pôle-relais Tourbières
Fédération des conservatoires d'espaces naturels
32, Grande rue
25000 BESANCON
Tél : 03. 81.81.78.64
Fax : 03.81.81.57.32
pole.tourbieres@enf-conservatoires.org
http://www.pole-tourbieres.org

Le Pôle-relais tourbières est animé par la ***Fédération des conservatoires d'espaces naturels***, dans le cadre du ***Plan d'Action interministériel en faveur des Zones Humides***